

Externalisation des contrôles migratoires des États-Unis vers le Mexique et le Guatemala: éléments pour une réflexion critique

Jean Clot¹

Introduction

Dans cette présentation, nous proposerons tout d'abord un bref panorama concernant la diversification et intensification des migrations au Mexique depuis les années quatre-vingt. En effet, le Mexique, qui est traditionnellement un pays émetteur de migrants, est devenu aussi progressivement un important pôle récepteur de main d'œuvre, en plus d'être un pays de transit pour de nombreuses personnes provenant d'Amérique Centrale qui cherchent à gagner les États-Unis (É.-U.). C'est ce type de migration, plus récente, que nous allons examiner.

D'un point de vue contextuel, nous nous centrerons sur la région limitrophe entre le Mexique et le Guatemala, la principale porte d'entrée et de sortie vers l'Amérique centrale, région considérée spécialement dynamique en termes de migrations et mobilité. La frontière entre le Mexique et le Guatemala présente également la particularité d'être la frontière externe d'un vaste espace de libre-échange, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). De ce point de vue, elle suscite un intérêt stratégique grandissant depuis les années quatre-vingt-dix – c'est l'un des principaux couloirs migratoires, en plus d'être une voie d'acheminement terrestre de produits illicites – et certains auteurs n'ont pas manqué de mettre en lumière le renforcement de la sécurité à la frontière sud du Mexique.

Au niveau conceptuel, nous nous arrêterons sur le concept d'« externalisation des contrôles frontaliers », soit la délégation ou le transfert de certaines compétences (en matière de contrôle migratoire) vers des pays tiers. Il s'agit d'un phénomène d'actualité qui caractérise en partie les relations frontalières entre le Mexique et les É.-U. et que l'on retrouve également du côté méridional et oriental de l'Europe.

Après avoir abordé ces questions contextuelles et conceptuelles, les questions suivantes guideront cette présentation : comment ce processus d'externalisation des contrôles frontaliers se traduit-il au Mexique et au Guatemala ? Dans quelle mesure le Mexique collabore-t-il avec son voisin du nord pour freiner les flux migratoires ? Peut-on parler de « déplacement » de la frontière sud des É.-U. vers le Guatemala, tel que le suggèrent certains auteurs (Villafuerte y García Aguilar, 2015)? En d'autres termes : est-on en train d'assister, en écho à la « forteresse Europe », à l'édification d'une forteresse ALENA, avec l'état frontalier du Chiapas comme premier « rempart » et une frontière de plus en plus fermée?

¹ Chercheur postdoctoral à l'UMR Pacte, Université de Grenoble Alpes. Le projet de recherche sur la migration de transit au sud du Mexique est financé par le Fonds national suisse (FNS).

La migration centraméricaine de transit au Mexique : causes et tendances

La frontière entre le Mexique et le Guatemala et les dynamiques migratoires de cette région sont longtemps restée en arrière-plan, surtout si l'on considère l'attrait dont a bénéficié la frontière mexicano-américaine, attrait qui s'est traduit par de nombreuses études en matière de migration et de processus transfrontaliers.

C'est dans les années quatre-vingt que la frontière sud du Mexique commence à susciter l'intérêt d'un nombre croissant de chercheurs dans le champ des sciences sociales. Il faut rappeler qu'à cette époque des dizaines de milliers de déplacés fuient la guerre civile au Guatemala et trouvent refuge au Mexique, principalement dans l'état du Chiapas qui borde la division politico-administrative. Cette situation n'est pas sans rapport avec l'attention qui est alors prêtée à la frontière entre les deux pays, non seulement dans le milieu académique, mais aussi au niveau des organisations gouvernementales, non gouvernementales et internationales.

Les premières études qui lui sont consacrées contribuent à mettre en lumière la continuité historique et culturelle de la région limitrophe entre le Mexique et le Guatemala ; en effet, en dépit des discontinuités instaurées par la frontière, il y a de forts liens socioculturels entre les populations du sud du Mexique et du nord du Guatemala qui ont un passé préhispanique en commun (Fábregas & Román, 1988 ; Castillo, 1989 ; De Vos, 1993). Outre ces convergences socioculturelles, il a été également souligné que le sud-ouest du Mexique et le nord du Guatemala présentent des similitudes en ce qui concerne la situation socioéconomique des populations: les indices de pauvreté et d'exclusion sont élevés, surtout si on les compare à leurs respectives moyennes nationales (INM, 2006 ; Canales *et al.*, 2010 ; PNUD, 2012).

Une dimension centrale ressort des recherches qui ont été menées : la région limitrophe entre le Mexique et le Guatemala, en particulier l'état du Chiapas, se caractérise par un grand dynamisme des flux et modalités de mobilité. Il faut prendre en compte la mobilité des résidents de la zone frontalière, provenant aussi bien du Mexique que du Guatemala et se rendant régulièrement « de l'autre côté » pour des raisons commerciales et familiales. On y trouve également des migrations saisonnières et circulaires de main d'œuvre guatémaltèque venant travailler au Chiapas et qui configurent un espace d'intégration économique régionale (Martínez, 1994 ; Castillo, 1997 ; Cruz & Rojas, 2000 ; Canales *et al.*, 2010).

Un autre type de migration est celle de transit, principalement vers les É.-U., qui augmente fortement vers le milieu des années quatre-vingt-dix (INM, 2011 ; OIM, 2014). En effet, de nombreux migrants provenant du Guatemala, d'El Salvador, du Honduras, et dans une moindre mesure, d'Amérique du sud et d'autres régions du monde cherchent à gagner l'Amérique du nord en traversant le Mexique. Signalons qu'il s'agit d'une population extrêmement vulnérable qui ne bénéficie de pratiquement aucune protection sociale et qui est victime de nombreux abus en territoire mexicain, tel que le rapportent plusieurs organisations (CNDH, 2011 ; Amnesty International, 2010). La migration irrégulière de

transit constitue également de nouveaux débouchés pour les organisations criminelles qui se dédient traditionnellement au trafic de drogue et qui diversifient leurs activités.

Pour donner un ordre d'idée quant à l'augmentation des flux migratoire en provenance d'Amérique centrale vers les É.-U., on estime qu'en 2009 environ 2,9 millions de personnes nées dans l'un des pays de l'Isthme centraméricain vivent aux É.-U. et que le 35 pour cent est entré sur le territoire étatsunien après l'année 2000. Il est également signalé que la taille de la population centraméricaine a plus que doublé dans 18 états de ce pays entre 2000 et 2009 (Migration Policy Institute, 2011).

Ce phénomène migratoire se doit à un certain nombre de facteurs étroitement liés :

- Au niveau du pays récepteur, il existe une forte demande structurelle de main d'œuvre pour effectuer des travaux peu valorisés socialement, comme les services domestiques, la construction, la jardinerie, le nettoyage, ou encore l'emballage de viande (Castles & Miller, 2004 ; Portes, 2008).
- De même, il faut prendre en compte les écarts de salaires entre pays émetteurs de migrants et pays d'accueil, écarts qui peuvent représenter une attraction. Les thèmes des disparités de revenus et salaires au niveau macro-économique, ainsi que du choix rationnel du migrant à l'échelle micro, ont longtemps été mis en avant dans les théories d'inspiration néoclassique. Il convient de noter que si ces disparités sont l'un des principaux motifs et stimulent nécessairement les flux migratoires, elles ne constituent pas pour autant une condition suffisante en soi.
- La question démographique est à prendre en compte : on assiste à un vieillissement de la population active qui se doit à l'accroissement de l'espérance de vie et au faible taux de fécondité dans les pays à hauts revenus, comme les É.-U. et le Canada. Par contre, la croissance démographique a été soutenue dans les pays d'Amérique centrale, en particulier au Guatemala. Dans cette optique, la migration internationale contribue à combler un vide de population active et à reproduire la force de travail au niveau des pays récepteurs (Canales, 2015).
- Il y a également des facteurs sociaux et culturels, comme dans le cas des É.-U. où se trouvent d'importantes communautés transnationales de migrants, soit qui maintiennent et tissent de multiples relations sociales, aussi bien dans leur pays d'origine que dans le pays récepteur², ce qui est facilité par les progrès technologiques ces vingt dernières années en matière de transport, de communication et de transfert d'argent.

Au-delà de ces facteurs concernant essentiellement les pays d'immigration, il convient de mettre en lumière certaines causes en lien au niveau des pays d'émigration.

- Les pays d'Amérique centrale, en particulier le Guatemala, le Honduras, et El Salvador et le Nicaragua doivent faire face à une situation chronique de pauvreté, exclusion et

² Il s'agit dans les grandes lignes de la théorie des réseaux migratoires énoncée par Massey *et al.* (1993), soit que l'utilisation du capital social des migrants et la mobilisation des relations sociales dans le pays d'origine, et surtout dans la société réceptrice, facilite la migration internationale, voire l'incite.

inégalités. A la fin de la première décennie du XXI siècle, environ 3,3 millions de foyers (ce qui représente 17,2 millions de personnes) vivent dans des conditions d'extrême pauvreté (Programa Estado de la Nación, 2011).

- Il y a un manque d'opportunités de travail, ainsi qu'un accès difficile à la sécurité sociale, à l'éducation et à la santé. Ainsi, la migration devient une option, voire une nécessité, pour améliorer les conditions socioéconomiques des familles centraméricaines.
- Depuis la fin des conflits internes dans plusieurs pays (guerre civile au Salvador de 1979 à 1992 et au Guatemala de 1960 à 1996), l'Amérique centrale présente toujours des niveaux élevés de violence, en particulier au Guatemala, Honduras et El Salvador. Ce sont d'ailleurs les pays officiellement en paix les plus violents au monde. Citons quelques chiffres comme exemple : un rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) révèle que sur une période de 7 ans (1999 – 2006), la violence homicide a augmenté de 120 pour cent au Guatemala (PNUD, 2007).
- Ce phénomène de violence se voit renforcé par la fragilité des capacités institutionnelles, la corruption, et le climat d'impunité.
- Il faut également prendre en compte les facteurs climatiques et environnementaux qui incident sur la mobilité humaine. Sur le plan des catastrophes naturelles, l'Amérique centrale constitue une des zones les plus vulnérables de la planète. Sa situation géographique et son caractère d'isthme entre les océans Atlantique et Pacifique impliquent une exposition aux changements climatiques (élévation du niveau de la mer) et aux phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresse, ouragans, tremblements de terre, etc.).

À notre critère, il convient de replacer ces motifs de migration que nous avons évoqués dans un cadre historique et systémique plus large, soit celui des relations politiques et macroéconomiques entre les différents pays en Amérique du nord et centrale. Il existe en effet un centre hégémonique où se concentre le capital, la technologie, la force de travail hautement qualifiée – en l'occurrence l'Amérique du nord, et d'autre part une semi-périphérie (le Mexique) et une périphérie (certains états du sud du Mexique, comme le Chiapas et Oaxaca, ainsi que les pays en voie de développement d'Amérique centrale) se trouvant dans une situation de dépendance et fournissant des matières premières et de la main d'œuvre bon marché (Wallerstein, 2005). Il s'agit de relations asymétriques marquées historiquement par des échanges inégaux entre le centre et la périphérie, ainsi que par des politiques impérialistes, hier sous couvert de lutte contre le communisme et les insurrections, aujourd'hui de guerre contre la drogue et le terrorisme.

De même que certains intellectuels européens affirment qu'il résulte difficile de comprendre pleinement la crise actuelle des réfugiés en Europe sans examiner le passé colonial des pays en question (B. de Sousa Santos, S. Zizek)³, il est également nécessaire

³ Voir l'interview de B. de Sousa Santos (Periódico Diagonal, 15 mars 2016), ainsi que la vidéo intitulée « Europe is Kaput. Long Life Europe! » (<https://www.youtube.com/watch?v=yjxAAROk0A0>).

d'étudier les migrations vers les É.-U. – qui débouchent également sur un certain nombre de crises, comme celle humanitaire qui a suivi l'arrivée dans ce pays en 2015 de dizaine de milliers d'enfants non accompagnés provenant d'Amérique centrale – sous le prisme du passé interventionniste et impérialiste de la grande puissance du continent, en plus des facteurs plus immédiats et spécifiques que nous avons évoqués précédemment. La politique extérieure des É.-U. en Amérique Latine durant la guerre froide s'est distinguée par le soutien à des régimes autoritaires et une tradition d'ingérence dans les affaires latino-américaines afin d'avoir un contrôle sur la région et ses ressources. Cela débouchera dans certains cas, comme en Amérique centrale, sur de graves problèmes de gouvernance dans ces mêmes pays (insurrections, guerres civiles, guerres dite de « basse intensité », etc.) qui contribueront à freiner les progrès dans de nombreux domaines au sein de ces sociétés.

Le modèle actuel de développement économique (libre-marché, idéologie néolibérale, privatisation du secteur public, etc.) se situe dans la continuité de ce passé, un modèle qui perpétue la reproduction des inégalités au niveau macro, la stagnation économique et la mauvaise répartition des richesses dans de nombreux pays latino-américains – la « décennie perdue » des années quatre-vingt qui s'est largement prolongée au-delà – un modèle qui a creusé le fossé entre les pays à hauts revenus et une périphérie de pays en voie de développement.

Face à cette situation au niveau macro, le processus d'intégration économique sélective (Alba, 2001), tel qu'il caractérise l'ALENA, c'est-à-dire de permettre la mobilité du capital, de l'information, de l'énergie, des biens et services, du personnel diplômé, mais de restreindre fortement la libre circulation des travailleurs peu qualifiés, est au cœur du fonctionnement de ce système.

Dans ce cas de figure, les frontières – qui sont, de manière générale, loin de disparaître ou de s'effacer en cette période de mondialisation, comme il a été indiqué (Foucher, 2007) – jouent un rôle important et revêtent de nouvelles dimensions. Penchons-nous brièvement sur le concept de frontière, ainsi que sur certaines de ses facettes.

L'externalisation des contrôles migratoires

Même si depuis l'antiquité les sociétés ont délimité d'une manière ou d'une autre leur territoire, les frontières politico-administratives, telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont étroitement liées à l'émergence de l'État moderne et à l'idée de souveraineté. Étymologiquement militaire – le terme provient du mot « front » et faisait initialement référence à la zone de contact avec l'armée ennemie – la frontière est progressivement devenue linéaire à mesure qu'ont surgi de nouvelles représentations de l'espace, que s'est développée la cartographie et que se sont imposés, du XVI au XIX^{ème} siècle, de nouveaux principes de cohésion territoriale sur les repères médiévaux et les allégeances interpersonnelles qui prévalaient auparavant (Groupe Frontière, 2004). La frontière, dans son acceptation moderne, délimite donc l'espace où l'État peut exercer sa

souveraineté et démarque deux territoires avec leurs propres systèmes politiques, juridiques et administratifs.

Au-delà des limites de souverainetés – lignes tracées par le cartographe puis représentées sur le territoire sous diverses formes (bornes, signaux, barrières, etc.) – les frontières constituent des aires complexes d'interactions et de transition : autour d'elles se nouent des échanges ainsi que de multiples relations et interactions socioculturelles, politiques et économiques, avec toutes les variations régionales que cela peut supposer. La frontière est donc ambivalente, elle unit et sépare en même temps, elle est métaphoriquement le pont et la porte. En outre, il convient de rappeler qu'elle présente également un caractère changeant à l'instar des projets politiques et des systèmes de normes et de valeurs qui se transforment dans le temps. Dans cette optique il y a des frontières plus ou moins ouvertes ou fermées.

Nous avons évoqué les fonctions de la frontière. En effet, qu'elle soit terrestre, aérienne ou encore maritime, celle-ci représente pour les gouvernements un instrument de filtrage, de surveillance et de contrôle des flux, principalement de personnes et de marchandises. Comme nous l'avons signalé, si la tendance est au libre-échange et à la diminution des barrières douanières du point de vue commercial et financier, force est de constater qu'il n'en va pas de même au niveau des flux migratoires, spécialement en ce qui concerne les flux sud-nord dans des régions spécifiques comme l'Amérique du nord ou encore l'Europe. Examinons la question des contrôles migratoires en mettant en lumière les dispositions mises en place ces dernières années dans ces régions pour renforcer leur efficacité.

Dans le cas de la frontière entre le Mexique et les É.-U., on assiste depuis les années quatre-vingt-dix à un phénomène de sécurisation de la frontière qui s'est intensifié après les attentats du 11 septembre 2001 aux É.-U. Il y a d'une part la construction du mur frontalier dont les premiers pans ont vu le jour aux abords de Tijuana en 1990 et qui s'étend aujourd'hui sur plus de 1000 km (soit un tiers de la frontière entre les deux pays). D'autre part, le gouvernement des É.-U. a recours à des technologies avancées, comme les drones, détecteurs thermiques et de mouvement, caméras infrarouges, tours de surveillance (Le Texier, 2010 ; Anguiano & Trejo, 2007). On observe également une « numérisation » de la frontière, à travers le registre de données biométriques, sans compter l'augmentation des budgets et effectifs destinés aux contrôles frontaliers. À titre d'exemple, alors que la patrouille frontalière étasunienne comptait environ 4000 agents durant l'année fiscale 1993, elle en compte plus de 21000 à la fin de l'année fiscale 2013 (U.S. Customs and Border Protection, 2015), ses effectifs ont donc plus que quintuplé en l'espace de 20 ans. Elle est également secondée dans certains cas par la Garde nationale.

À cette situation s'ajoutent périodiquement des opérations d'envergure afin de contrôler l'immigration irrégulière et lutter contre les différents trafics, comme les opérations dénommées *Hold the Line* et *Gatekeeper* de 1993 à 1995 durant l'ère Clinton, les opérations postérieures pendant les mandats de G. W. Bush (*Front Line*, *Return to Sender*) ou encore celles qui se poursuivent depuis plusieurs années jusqu'à l'heure actuelle

(*Streamline* ou la « tolérance-zéro » quant au franchissement irrégulier de la frontière dans certaines zones de l'état du Texas).

Par ailleurs, un corolaire du renforcement de la sécurité aux frontières est le durcissement des lois migratoires aux É.-U., comme en témoigne la promulgation de lois qui autorisent notamment les contrôles d'identité au faciès et criminalisent la migration irrégulière, comme la Loi Arizona qui a vu le jour en 2010 dans l'état du même nom, puis dans d'autres entités fédérales, telles que l'Alabama, la Géorgie, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord.

Le phénomène de la sécurisation des frontières est observable également en Europe, avec la création de l'agence européenne Frontières Extérieures (FRONTEX) qui se charge précisément de la surveillance des frontières externes de l'Union Européenne (UE), et l'introduction de nouveaux modes de gestion frontalière (les « frontières intelligentes »), sans compter les clôtures ou autres barrières « de sécurité » dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, ou encore celles qui ont été dressées récemment par la Grèce et la Bulgarie à leur frontière avec la Turquie.

C'est l'analyse des politiques européennes en matière d'immigration qui mène aux chercheurs du réseau Migreurop à employer les concepts d' « externalisation de la politique européenne d'immigration » (2006) ou encore d' « externalisation des contrôles migratoires » (2011). Ceux-ci renvoient au processus de sous-traitance du contrôle et de la surveillance des mouvements migratoires dans les États limitrophes. Il s'agit d'une stratégie de mise à distance des migrants grâce à des accords passés avec les pays proches qui mettent en place des mécanismes pour endiguer les flux migratoires et qui servent en quelque sorte de « zone-tampon ».

Le « traité d'amitié » passé entre S. Berlusconi et M. Kadhafi en 2008, soit des accords bilatéraux portant sur la lutte contre la criminalité organisée et la migration irrégulière, est illustratif: d'un côté la Lybie s'engageait à lutter contre la migration irrégulière en provenance de l'Afrique – ce qui a donné lieu à toute une série d'abus et de violations des droits de l'homme, tel que l'a soulevé Migreurop – et d'un autre côté l'Italie fournissait des fonds et les entreprises du pays se chargeaient de la réalisation de projets d'infrastructure en Lybie. Les accords politiques et financiers conclus en mars 2016 entre l'UE et la Turquie en vue de freiner l'arrivée de réfugiés syriens sur le sol européen est aussi un exemple d'actualité de cette stratégie de mise à l'écart.

Une autre expression de ce phénomène d'externalisation des contrôles migratoire est la privatisation des contrôles, soit de déléguer certains travaux de surveillance à des tiers, spécialement les entreprises de transport. Sous peine d'amende et de sanctions, celles-ci effectuent des tâches policières, soit de contrôler qu'il n'y ait pas de passagers dépourvus des documents nécessaires pour entrer dans l'UE. On parle donc de « report sur des agents privés des attributs d'une fonction régaliennne » (Migreurop, 2011). Ces mécanismes ont été mis en lumière lors de l'analyse des politiques européennes en matière d'immigration, qu'en est-il au sein et aux abords de l'ALENA ?

Comme nous l'avons mentionné auparavant en évoquant l'intégration sélective et certains rapports asymétriques dans l'ALENA, il convient de rappeler tout d'abord que les citoyens mexicains ne bénéficient pas de la libre circulation au contraire des citoyens nord-américains et canadiens. Cela renvoie à la question de l'attribution des visas qui constitue une manière de filtrer les flux de personnes avant même leur arrivée aux frontières du pays de destination. Ainsi, les É.-U. et le Canada exigent des visas pour les ressortissants de la plupart des pays d'Amérique Latine⁴.

Dans le cadre de la relation bilatérale entre le Mexique et les É.-U., celle-ci est marquée historiquement par l'adoption de régimes migratoires sélectifs portant sur des catégories de population spécifique – tel que le programme *Bracero* entre 1942 et 1964 destiné aux travailleurs agricoles – et par l'octroi restrictif de visas selon les circonstances économiques et les besoins de main d'œuvre. Dans le cadre des négociations qui aboutiront à l'ALENA, ce sont des considérations commerciales et financières qui ont prévalu sur la question de la libre mobilité, laissée en marge des accords (Alba, 2001).

L'octroi de visas implique donc une procédure de contrôle effectuée par le personnel consulaire dans les pays tiers, en d'autres termes, on assiste à un phénomène de « délocalisation des lieux de contrôle », ceux effectués postérieurement à la frontière physique servant à valider les documents obtenus en amont (Guild & Bigo, 2003). Comme dans le cas européen, ce processus de vérification incombe également à des acteurs privés, tels que les compagnies de transport aérien, maritime ou terrestre, mesures qui se sont intensifiées face à la menace du terrorisme international. Les compagnies aériennes internationales doivent ainsi obligatoirement réaliser des vérifications d'identité et transmettre aux dépendances gouvernementales les données sur leurs passagers, phénomène qui s'est progressivement généralisé.

Notons que le Mexique reproduit dans une certaine mesure le schéma appliqué par son voisin du nord : malgré des accords de libre-échange depuis 2001 avec ses partenaires centraméricains (El Salvador, Guatemala et Honduras), les habitants de ces pays ne peuvent pas transiter librement en territoire mexicain sans faire une demande de visa au préalable. La migration irrégulière a longtemps été pénalisée. Le gouvernement a néanmoins entrepris des réformes de son cadre normatif en introduisant en 2008, une Forme Migratoire de Travailleur Agricole (FMVA) qui permet aux citoyens béliziens et guatémaltèques de travailler dans les états frontaliers du sud du pays, puis en 2009 une Forme Migratoire de Visiteur Local (FMVL) qui autorise les résidents de départements frontaliers guatémaltèques à circuler librement en territoire mexicain pendant 3 jours dans un rayon de 100 km de la frontière.

Par ailleurs, le gouvernement mexicain délègue également les tâches de contrôle aux divers transporteurs privés : ils sont tenus, sous peine d'amende, de ne pas convoyer de

⁴ Notons que le gouvernement du Canada a introduit le visa pour les citoyens mexicains en 2009, et a annoncé au début 2016, suite au changement de gouvernement et de l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau, que la mesure prendra fin au cours de l'année.

personnes sans documentation valide, d'échanger électroniquement les données relatives aux usagers de transports internationaux, et de renforcer la collaboration entre les douanes, les fonctionnaires des autres dépendances, ainsi que le personnel auxiliaire des différents ports, aéroports et gares ferroviaires (articles 3 à 7 de la Loi douanière de 2002).

On peut également observer depuis la fin des années quatre-vingt, d'autres stratégies de la part des É.-U. en vue de contenir les flux migratoires en amont de son territoire. Certains mécanismes ont été instaurés afin d'inciter le Mexique à reconduire à leur pays d'origine les populations centraméricaines traversant son territoire sans la documentation nécessaire. Ces arrangements sont essentiellement de l'ordre de la compensation financière : le Congrès des É.-U. assigne des fonds au gouvernement mexicain pour rembourser les frais relatifs à la détention et au renvoi des migrants (Jonas *et al.*, 2000).

Bien qu'une opacité entoure les arrangements entre les pays quant à la migration irrégulière – comme ce sont des thèmes qui se sont mués progressivement en questions de sécurité nationale et de secret-défense dans l'optique des gouvernements (Clot & Martínez, 2015), cela dispense d'informer de manière transparente – on peut supposer, comme le suggèrent plusieurs auteurs, que les É.-U. exercent une pression sur le Mexique, et que les programmes mis en place dans le pays constituent une réponse face à cette pression. En effet, au début de l'année 2001, suite à plusieurs négociations entre le gouvernement de Bush et celui de V. Fox, alors récemment élu, le gouvernement mexicain reconnaît une responsabilité dans l'arrivée massive de migrants en situation irrégulière aux É.-U. Le Ministre de l'Intérieur d'alors indique qu'« en échange de davantage d'entrées légales pour les Mexicains qui travaillent aux États-Unis » – soit l'octroi de visas permanents et des promesses de régularisation des immigrés « illégaux » – le Mexique était prêt « à endiguer le flux croissant d'étrangers qui utilisent le pays comme un point de transit » (La Jornada, 15 novembre 2004)⁵.

Cela s'est traduit postérieurement au Mexique par l'instauration du « Plan Sud » en juin 2001. En vigueur jusqu'en 2003, il avait pour objectif de « renforcer la surveillance et le contrôle des flux migratoires depuis l'Isthme de Tehuantepec jusqu'à la frontière sud » (INM, 2005), en d'autres termes d'établir une série de « ceintures » d'inspection sur les grands axes routiers à la hauteur de l'Isthme de Tehuantepec, soit la zone la plus étroite entre les deux océans, en vue d'intercepter les étrangers en situation irrégulière, puis de les reconduire à leur pays d'origine (Anguiano & Trejo, 2007 ; Casillas, 2012).

À cette même époque, le gouvernement des É.-U. signe la Déclaration sur la frontière intelligente avec le Canada vers la fin 2001, puis avec le Mexique en 2002, visant à améliorer les échanges interétatiques de données ainsi que l'intégration des services de renseignement, tout en promouvant une étroite coopération entre les différentes instances gouvernementales (de défense, migration, intelligence et justice). Il s'agissait du prélude au Partenariat pour la sécurité et la prospérité qui voit le jour en mars 2005 et qui met nouvellement l'accent sur les stratégies communes en matière de sécurité frontalière face à

⁵ Les citations provenant de texte en espagnol ou en anglais ont été traduites par l'auteur de ce travail.

de possible « menaces extrarégionales » (SRE, 2012), menaces qui proviennent souvent du sud ou de la périphérie dans l'optique des États⁶.

Les différents programmes instaurés postérieurement durant les sexennats de F. Calderón puis d'E. Peña Nieto, se situent dans la continuité des mesures évoquées précédemment (renforcement de la sécurité, lutte contre la migration irrégulière, programmes de rapatriement, modernisation des installations douanières, etc.) comme le « Plan de Réaménagement de la Frontière sud » mis en place en 2006, ou encore le « Plan Frontière Sud » présenté en 2014 comme un modèle d'intégralité de gestion des flux migratoires mais qui s'est avéré peu efficace et prend fin une année après suite à des coupes budgétaires.

Notons que ces programmes mettent également l'accent sur le respect des droits de l'homme des populations migrantes, ce qui n'est pas sans rapports avec les nombreuses critiques formulées contre l'État mexicain quant au traitement des migrants en transit (Amnesty International, 2010 ; Sin Fronteras, 2014). Comme nous l'avons souligné (Clot & Martínez, 2015), le thème des droits humains est très présent sur le plan des discours, des communications et énoncés des différents programmes gouvernementaux, mais il est plus difficilement discernable sur le plan pratique. En outre, l'absence de résultats en la matière – les migrants en transit au Mexique continuent à se caractériser par leur extrême vulnérabilité – suggère que le thème des droits de l'homme peut également être instrumentalisé en vue de présenter un visage plus humain des processus d'enfermement et de rapatriement des migrants en situation irrégulière.

En effet, toutes les mesures sécuritaires que nous avons abordées se traduisent par un nombre croissant d'étrangers détenus dans des centres de rétention, puis expulsés du Mexique. Notons que dans les discours gouvernementaux, on préfère les termes de « reconduite », de « restitution » et de « stations migratoires », pour se référer au processus et lieux d'enfermement.

Si l'on examine les statistiques concernant les détentions du côté mexicain, on observe ainsi une tendance à la hausse depuis 2012 et qui augmente fortement en 2014 : alors que 86'298 étrangers – dont plus de 90 pour cent proviennent d'Amérique centrale – ont été appréhendés sur le sol mexicain en 2013, 127'149 sont arrêtés en 2014, puis 190'366 en 2015, soit davantage que les appréhensions de centraméricains réalisées aux É.-U. (Secretaría de Gobernación, 2016 ; Department of Homeland Security, 2015). Force est de constater également que le trois quart des détentions s'effectuent dans certaines entités du sud du Mexique, tels que l'état du Tabasco, de Veracruz, de Oaxaca et du Chiapas, ce qui confirme un renforcement de la sécurité aux confins du Mexique et de l'ALENA.

Dans le cas du Guatemala, celui-ci représente « une zone-tampon d'une grande valeur » pour reprendre les termes utilisés dans les câbles diplomatiques étatsuniens (Wikileaks, 2004) aussi n'est-il pas étonnant qu'il y ait également dans ce pays – et plus largement en

⁶ Rappelons que les États-Unis ont opéré un contrôle strict de leur frontière sud au lendemain des attentats de 2001, bien que les terroristes soient entrés sur le sol étatsunien par la frontière nord (Novosseloff & Neisse, 2011).

Amérique centrale – des opérations soutenues par les É.-U. en vue de freiner la migration irrégulière. Par exemple le plan *Coyote 2000* établi en 2000 par la Direction générale de migration, avec la collaboration des gouvernements du Mexique, du Honduras, d'El Salvador et de Panama, qui visait d'une part à appréhender et déporter les étrangers qui séjournèrent irrégulièrement au Guatemala, et d'autre part à démanteler les réseaux qui se dédiaient au trafic de migrants, en attaquant leurs infrastructures, par exemple les moyens de transport, les fournisseurs de logement et nourriture, de faux documents, etc. (Villafuerte, 2004). Même s'il n'y a pas d'implication directe dans la mise en marche et coordination du plan, on retrouve de nouveau les É.-U. comme principal bailleur de fonds (Sandoval, 2002).

Nous nous sommes centrés essentiellement sur la question des contrôles migratoires qui sont délocalisés en amont du pays de destination, en l'occurrence au Mexique et Guatemala. Il convient de souligner finalement qu'il s'agit de l'une des manifestations d'un processus plus ample d'externalisation de la frontière. En effet, en ce qui concerne le trafic de drogue, le gouvernement des É.-U. a également mené – dans la lignée du Plan Colombie de 1999 – une politique de lutte contre les stupéfiants bien au-delà de ses frontières en la délocalisant au niveau des pays producteurs et des pays de transit comme la Colombie, puis le Mexique, en menant des opérations – aux résultats peu concluants – telles que l'Initiative Merida à travers laquelle les É.-U. offrent depuis 2008 au Mexique et à l'Amérique centrale une assistance à la fois technique, financière, ainsi qu'en termes de mode de gestion, afin de combattre la criminalité organisée. L'analyse de l'initiative en question, ainsi que d'autres programmes ou opérations du même type en Amérique Latine, laisse entrevoir que celles-ci peuvent s'apparenter davantage à des instruments d'ingérence qu'à de véritables traités internationaux sur la sécurité ; au-delà de l'objectif de mettre fin au trafic de drogues, elles obéiraient plutôt à des intérêts géostratégiques et géoéconomiques et à une volonté de maintenir un certain ordre hémisphérique (Delgado-Ramos & Romano, 2011).

Répercussions négatives du modèle sécuritaire

De manière générale, on peut observer l'exportation au Mexique d'un modèle sécuritaire de gestion frontalière qui existe déjà aux É.-U. et dans certaines régions aux confins de l'Europe, modèle dont les résultats sont très mitigés. En effet plusieurs auteurs qui se sont penchés sur les dynamiques frontalières au nord du Mexique remettent en question l'augmentation de la sécurité et l'édification de murs en soulignant que ceux-ci ont plutôt tendance à déplacer les problèmes qu'à les résoudre (Novosseloff & Neisse, 2011).

Dans le cas du sud du Mexique, et spécifiquement de l'état du Chiapas, l'application de mesures de sécurité a eu des conséquences négatives : celle de multiplier et rallonger les routes migratoires. Par exemple, le « Plan Frontière sud » de l'administration Peña Nieto a consisté principalement à empêcher les migrants de prendre clandestinement le train de marchandise⁷, dont la ligne commence au Chiapas et représente un moyen relativement

⁷ Le train est surnommé *La Bestia* ou encore *El tren de la muerte* à cause du nombre élevé d'accidents liés à l'abordage, à la descente du train en marche ou encore aux conditions de voyage sur le toit.

rapide de rejoindre le nord du pays. De nombreux migrants ont donc opté pour voyager à pied ou encore pour passer par des zones rurales plus isolées, tantôt en longeant la côte en direction de l'état de Oaxaca, tantôt par les hauts plateaux du Chiapas ; cela s'est traduit dans un même temps par une forte augmentation des vols et attaques à main armée sur les migrants (WOLA, 2015).

Une autre conséquence négative naît du décalage entre les restrictions du cadre administratif et juridique en matière de migration et les spécificités du contexte socioculturel des régions limitrophes entre le Mexique et le Guatemala. En effet il existe certaines lois qui sont en inadéquation avec les pratiques sociales des populations, spécialement en matière de mobilité transfrontalière.

Comme nous l'avons signalé, il existe à la frontière sud du Mexique de nombreuses relations et circuits commerciaux transfrontaliers. Ceux-ci se sont consolidés durant la deuxième moitié siècle passé, les habitants des régions frontalières profitant des avantages comparatifs existant de part et d'autre de la frontière. Cela a donné lieu à un processus d'intégration régionale *de facto* entre les municipalités mexicaines et guatémaltèques sans qu'il y ait eu une intervention spécialement dirigée de la part des États nationaux, tout du moins à l'échelle locale. Il faut prendre en compte qu'il s'agit de régions périphériques éloignées des métropoles et qui sont restées longtemps relativement déconnectées des centres de pouvoir du point de vue des transports et des communications.

S'il y a bien eu une préoccupation pour le contrôle institutionnel des flux du commerce international, il n'en est pas moins demeuré qu'un certain « laissez-faire » a longtemps prédominé quant aux va-et-vient en marge des postes de douane et au petit commerce de produits de consommation courante. Il en va de même pour des questions relatives à la gestion des terres publiques et à l'aménagement du territoire : des propriétés terriennes et des établissements humains sont parfois adjacents à la frontière, et se trouvent sur des zones qui sont théoriquement propriété des États nationaux.

Ce sont donc essentiellement des institutions sociales, relationnelles ou encore implicites qui ont orienté de processus d'intégration économique transfrontalière, plus que des institutions légales et explicites, comme les lois et règlements gouvernementaux. Même s'il y a un cadre normatif assez restrictif au Mexique, comme en témoigne l'article 123 de la Loi sur la Population de 1974 (abrogée en 2011) qui punissait l'entrée illégale en territoire mexicain d'une peine de deux ans de prison et d'une amende, les lois ne sont en réalité pas appliquées au pied de la lettre de par la discordance existant entre la conception sécuritaire de l'État et des pratiques de mobilité transfrontalière – considérées « illégales » ou encore « informelles » – qui sont largement répandues et ancrées dans la routine, les coutumes et le contexte socioéconomique des populations à l'échelle régionale.

Il faut prendre en compte que l'application très relative de ces lois se doit également au contexte géographique – certaines régions étant difficiles d'accès (zones montagneuses, jungle, topographie accidentée) – ou encore au manque de moyens économiques, tout du moins jusqu'à la fin des années 2000. Les télégrammes diplomatiques publiés par Wikileaks

rèvent par exemple que 125 agents mexicains surveillent plus de 900 km de frontière avec le Guatemala (Wikileaks, 2011).

Lorsque nous parlons de coutumes et d'un contexte spécifique d'un point de vue socioéconomique, nous entendons que la migration ou mobilité irrégulière, soit de ne pas se soumettre aux différents contrôles et registres aux postes de douane, n'est pas seulement une question de choix individuel se fondant sur un calcul coûts/bénéfices, c'est-à-dire de prendre la décision de traverser la frontière en marge des points de contrôle après avoir évalué la situation et la probabilité d'être attrapé et sanctionné. Cette situation est certes fréquente, mais il existe également d'autres facteurs plus profonds – de dimension parfois idiosyncratique et subjective – permettant d'expliquer le caractère semi-généralisé de certaines irrégularités.

Bien qu'il s'agisse de cas relativement isolés, signalons premièrement que certaines communautés indigènes vivent dans des territoires – soit l'espace approprié par ces groupes, leurs zones d'habitat, d'interactions, d'activités et de déplacements – qui se trouvent à cheval entre le Mexique et le Guatemala ; dans ces circonstances spécifiques, la frontière n'est pas perçue comme une limite de souveraineté.

D'une manière plus générale, les conceptions et significations données à la frontière peuvent varier d'un groupe socioculturel à un autre, selon sa cosmovision par exemple, ou encore du fait que la frontière n'est pas un concept universel mais provient d'une vision occidentale de l'espace et de sa division faisant écho à l'histoire coloniale. Certains auteurs soulignent qu'historiquement la frontière entre le Mexique et le Guatemala a davantage été perçue comme une zone de convergence plutôt que de ligne de séparation et démarcation (Fábregas & Román, 1994).

Il y a également des facteurs dérivés de la situation de pauvreté qui entrent en jeu. À cause des difficultés d'accès à l'éducation, les populations des régions frontalières, aussi bien du côté mexicain que du côté guatémaltèque, présentent des taux élevés d'analphabétisme. Ces taux s'élèvent par exemple dans l'état du Chiapas à 17 pour cent de la population quand la moyenne nationale se situe en dessous de 7 pour cent (INEGI, 2010). Dans le cas du Guatemala, la moyenne au niveau national est de 16,6 pour cent et augmente dans les principaux départements frontaliers comme San Marcos (18,1 pour cent) et Huehuetenango (24,5 pour cent) (INE, 2012). Par ailleurs, pour une partie significative de la population, spécialement en milieu rural et du côté guatémaltèque, l'espagnol est une seconde langue.

À notre critère, le faible niveau de scolarité, la maîtrise parfois limitée de la langue officielle, et le manque de familiarisation des populations face aux procédures administratives et bureaucratiques déterminent également la décision, à savoir si emprunter la voie officielle ou informelle pour traverser la frontière. Les démarches bureaucratiques ont des codes ainsi qu'un langage propre, et présenter une requête, se registrer, suivre des instructions écrites (sur internet ou sur place), ou encore remplir des

formulaire ne va pas forcément de soi mais peut constituer un obstacle pour qui n'est pas familiarisé.

De la même manière, de nombreuses personnes ont un accès limité à l'information et ne connaissent pas précisément leurs droits et obligations relatives par exemple au transit frontalier ou encore à l'entrée en territoire mexicain. Par ailleurs, en règle générale, il n'y a pas de consultation auprès des habitants des municipalités frontalières quant à la mise en place de mesures ou programmes liés au réaménagement de la frontière ; au contraire ceux-ci ont souvent été exclus des prises de décision.

Les représentations et perceptions sociales concernant les autorités orientent également certaines pratiques. Dans le cas présent, il existe une méfiance généralisée envers les différentes instances gouvernementales de part et d'autre de la frontière, ce qui a des implications au moment de traverser la frontière. L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) indique par exemple que les populations du Mexique et du Guatemala perçoivent des niveaux élevés de corruption dans leurs respectifs pays (Transparency International, 2014). Cela peut induire certains comportements, comme celui d'éviter dans la mesure du possible toute interaction avec les fonctionnaires du gouvernement, d'autant plus dans un contexte marqué, comme nous l'avons vu, par de nombreux abus perpétrés sur les migrants (Clot & Martínez, 2015).

Pour en revenir au décalage et à certaines incompatibilités existant entre le cadre socioculturel, que nous avons mis en relief, et un modèle de gestion frontalière, inspiré des É.-U. et orienté à la sécurité nationale au Mexique, il en découle une conséquence : l'apparition de certaines marges normatives, c'est-à-dire les gouvernements concèdent une marge de manœuvre aux différents groupes sociaux quant à la mobilité transfrontalière informelle ou encore à la contrebande.

Cela contribue à générer certaines conduites « rapaces » de la part de fonctionnaire dans les régions frontalières ; en effet, ces marges sont empreintes de confusion entre le privé et le public, ou encore entre les intérêts particuliers et l'intérêt général. Il s'agit de marges de permissivité intéressée dans le sens où il existe un phénomène de corruption et de clientélisme : les autorités tolèrent certaines pratiques, comme le commerce informel ou l'établissement de commerçant sur des zones publiques, elles tolèrent également le fait qu'il y ait certains passages frontaliers « alternatifs » où les villageois établissent des péages officieux, mais ces concessions s'opèrent en l'échange de tribut et/ou de soutien électoral. Au niveau local, dans certains ports frontaliers entre les deux pays, on peut observer une transgression de la frontière institutionnalisée, davantage « depuis le haut » que « depuis le bas » (Clot, 2016).

Il convient de rappeler que ce type de pratiques s'inscrivent également dans un contexte historique marqué par l'autoritarisme, par la domination d'un parti politique au Mexique, le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), et l'établissement d'un régime politique au sein duquel la corruption a joué un rôle clé dans la reproduction du système (Silva-Herzog, 1999). De ce point de vue, certains phénomènes, comme les irrégularités

liées à la mobilité ou au commerce transfrontalier, sont certes des faits sociaux et culturels historiquement enracinée dans la région, mais ils sont également la manifestation d'un mode de fonctionnement politique fortement imprégné de pratiques clientélares et discrétionnaires.

Il convient toutefois de rappeler qu'au-delà des aspects négatifs (marge comme lieu de reproduction d'inégalités) concéder une marge de tolérance aux activités économiques informelles liées au commerce et transport transfrontalier permet de désamorcer les conflits sociaux dans un contexte marqué par la pauvreté et le manque d'opportunités de travail formel, et où se concentre une importante population flottante. Appliquer au pied de la lettre les règlements concernant le transit frontalier ou encore l'usage des espaces publics pourrait revenir en effet à aggraver l'exclusion sociale, à provoquer un phénomène de mobilité descendante, et susciter une augmentation de la délinquance, cela dans une région encore marquée par les conflits civils et militaires au Guatemala (impliquant la démobilisation et réinsertion de nombreux ex soldats ou guerilleros), région où sont également présentes des organisations criminelles qui maintiennent des réseaux de recrutement. Au-delà de cet aspect fonctionnel de la marge, reste le problème abordé auparavant, soit de la duplicité, au sein de ces mêmes marges, des relations entre les pouvoirs publics et les acteurs « marginaux » évoluant dans l'économie informelle ou illégale.

En guise de conclusion

Le phénomène d'externalisation des contrôles migratoires des É.-U. vers le Mexique et l'Amérique centrale se manifeste sous différentes formes : outre les politiques restrictives relatives à l'attribution de visas, et la sous-traitance de la migration irrégulière par des acteurs privés, ce processus s'exerce également à travers l'octroi de fonds aux pays tiers pour qu'ils mettent en place des programmes visant à réduire la migration irrégulière, ou en incitant financièrement ces même pays à intercepter les migrants sans documentation et à les renvoyer à leur pays d'origine, comme il a été signalé dans le cas mexicain.

En outre, l'analyse des relations bilatérales entre le Mexique et les É.-U. en matière migratoire suggère une instrumentalisation de l'extension de la libre-circulation ; celle-ci peut être utilisée comme moyen de pression diplomatique depuis les É.-U., soit de garantir davantage de libre-circulation aux citoyens mexicains au sein de l'ALENA et d'enjoindre en même temps le Mexique à limiter le libre transit des centraméricains sur son territoire.

L'externalisation des contrôles se traduit également sur le plan territorial par la mise en place de dispositifs de détention et de reconduite des migrants à leurs pays d'origine. Ainsi le Mexique a expulsé en moyenne 400 migrants centraméricains par jour durant l'année 2015, dont un nombre important ont été appréhendés dans les états du sud du pays, parmi lesquels prédomine l'état du Chiapas, principale porte d'entrée de la migration irrégulière de transit. Notons cependant qu'un renforcement de la frontière sur le mode de la « forteresse », avec la construction de barrières de sécurité et un contrôle strict des flux de

personnes et de marchandises au niveau de ligne de démarcation semble difficilement envisageable – pour des raisons notamment sociales, culturelles ou encore géographiques – par contre, on peut observer nombre de barrages des autorités mexicaines s'échelonnant sur les principaux axes routiers dans l'état du Chiapas et au-delà.

Il est important également de souligner que les mesures sécuritaires ont eu peu d'impacts quant à la réduction des flux migratoires : elles ont au contraire modifié les routes de la migration et rendu le transit au Mexique plus long, plus cher et plus dangereux (Sin Fronteras, 2014). Elles ont eu aussi pour effet d'accroître la vulnérabilité des migrants, situation qui rappelle celle de la traversée de la frontière sud des É.-U.

Par ailleurs, le décalage entre ces mesures et les pratiques socialement acceptées dans la région limitrophe entre le Mexique et le Guatemala conduit les autorités à concéder certaines marges de permissivité quant à la mobilité irrégulière ou encore à la contrebande, ce qui entraîne également des conséquences négatives. En outre, le renforcement de la sécurité provoque indirectement une sophistication et professionnalisation des divers réseaux de trafic de migrants, et alimente une industrie informelle de la migration.

Enfin, d'un point de vue théorique et conceptuel, parler de déplacement ou de glissement de la frontière sud des États-Unis vers le Guatemala pour évoquer la politique extérieure étatsunienne en matière migratoire peut être pertinent dans le sens où l'expression reflète le pouvoir et la domination des É.-U., perspective qui est bien entendu loin d'être infondée, comme nous l'avons vu à travers certains chiffres et faits. Toutefois, cette vision issue de la géopolitique classique – la frontière comme expression de l'expansion d'un peuple – peut présenter certaines limitations.

Plus qu'un déplacement vers le sud, il y a eu une multiplication d'entraves à la mobilité au sein de l'ALENA, en particulier au Mexique où les contrôles sont devenus plus réticulaires et mobiles. Les nouvelles barrières sont le fruit d'une collaboration asymétrique avec le gouvernement des É.-U. Celui-ci exerce sans aucun doute une forte influence au Mexique et bien au-delà, d'un point de vue économique, politique, idéologique ou encore militaire, cependant postuler une sorte de toute puissance du pays et reléguer le Mexique au rang de simple exécutant de la politique extérieure étatsunienne, mènerait à une impasse, c'est-à-dire cela reviendrait à laisser dans l'ombre la logique, les intérêts, ou encore les stratégies de l'État mexicain, du point de vue des relations internationales.

En effet, de manière générale, le rôle prépondérant des É.-U. dans les Amériques ne doit pas éclipser le rôle que pourraient jouer politiquement d'autres acteurs, aussi bien étatiques (les États voisins, comme le Canada, le Mexique et les pays caribéens et d'Amérique centrale), que les organisations internationales et non gouvernementales, ou encore certains groupes religieux et mouvements sociaux transnationaux, dans l'innovation, le changement et la restructuration des rapports entre les pays fournisseurs de main d'œuvre, les pays de transit et les sociétés réceptrices.

Références bibliographiques

- Alba, F. (2001). *Las migraciones internacionales*. México D.F.: Consejo Nacional para la Cultura y las Artes.
- Amnesty International. (2010). *Des victimes invisibles. Protéger les migrants au Mexique*. Londres: Amnesty International Publishers.
- Anguiano, M. E., & Trejo Peña, A. (2007). Políticas de seguridad fronteriza y nuevas rutas de movilidad de migrantes mexicanos y guatemaltecos. *LiminaR. Estudios Sociales y Humanísticos*, vol. V, n°2, p. 47-65.
- Canales, A. I. (2015). Inmigración y envejecimiento en Estados Unidos. Una relación por descubrir. *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 30, n°3, p. 527-566.
- Canales, A. I., Martínez Pizarro, J., Reboiras Finardi, L., & Rivera Polo, F. (2010). *Migración y salud en zonas fronterizas: informe comparativo sobre cinco fronteras seleccionadas*. Santiago de Chile: Publicación de las Naciones Unidas.
- Casillas, R. (25 de octubre de 2012). *Semblanza de la frontera sur de México*. Consejo Nacional para la Educación, la Vida y el Trabajo, [En ligne].
http://bibliotecadigital.conevyt.org.mx/colecciones/documentos/migracion/frontera_sur.pdf (page consultée le 27 avril 2016)
- Castillo, M. Á. (1989). La frontera México-Guatemala: un ámbito de relaciones complejas. *Estudios Latinoamericanos*, p. 128-137.
- Castillo, M. Á. (1997). Región y frontera: la frontera sur de México. (p. 1-21). Tapachula: El Colegio de la Frontera Sur.
- Castles, S., & Miller, M. J. (2004). *La era de la migración. Movimientos internacionales de población en el mundo entero*. México D.F.: Universidad Autónoma de Zacatecas, Secretaría de Gobernación, Fundación Colosio, Miguel Ángel Porrúa.
- Comisión Nacional de Derechos Humanos. (2011). *Informe Especial sobre secuestro de migrantes en México*. Obtenido de Comisión Nacional de Derechos Humanos - México, [En ligne].
http://www.cndh.org.mx/sites/all/doc/Informes/Especiales/2011_sec_migrantes.pdf (page consultée le 27 avril 2016)
- Clot, J. (2016). *Marges et frontière entre le Mexique et le Guatemala*. Observatoire des Amériques, [En ligne].
http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/note_de_recherche_clot_oda_fev_2016.pdf (page consultée le 27 avril 2016)

- Clot, J., & Martínez Velasco, G. (2015). El cruce fronterizo irregular entre México y Guatemala: hacia un marco interpretativo. Dans T. Camal-Cheluja, J. C. Arriaga-Rodríguez, & E. G. Cardin (dir.), *Fronteras y dinámicas transfronterizas en América Latina* (p. 281-304). Chetumal: Universidad de Quintana Roo.
- Clot, J., & Martínez Velasco, G. (2015). *Évolution des politiques migratoires au Mexique au cours de la période 2000 - 2012 ou comment la migration est progressivement abordée dans une approche de sécurité nationale*. Observatoire des Amériques, [En ligne]. http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/cda_volume_15_numero_7.pdf (page consultée le 27 avril 2016)
- Cruz, H., & Rojas Wiesner, M. (2000). Migración femenina internacional en la frontera sur de México. *Papeles de Población, Universidad Autónoma del Estado de México*, p. 127-151.
- De Vos, J. (1993). *Las fronteras de la frontera sur: reseña de los proyectos de expansión que figuraron la frontera entre México y Centroamérica*. Villahermosa: Universidad Juárez Autónoma de Tabasco - Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social.
- Delgado-Ramos, G. C., & Romano, S. M. (2011). Plan Colombia e Iniciativa Mérida: negocio y seguridad interna. *El Cotidiano, n°170*, p. 89-100.
- Department of Homeland Security. (2015). *CBP Border Security Report*. Department of Homeland Security, [En ligne]. https://www.dhs.gov/sites/default/files/publications/CBP%20FY15%20Border%20Security%20Report_12-21_0.pdf (page consultée le 27 avril 2016)
- Fábregas Puig, A., & Román García, C. (1988). *Frontera sur: cambio estructural en Chiapas: avances y perspectivas*. Tuxtla Gutiérrez: UNACH.
- Fábregas Puig, A., & Román García, C. (1994). *Al fin del milenio: el rostro de la frontera sur*. Tuxtla Gutiérrez: Instituto Chiapaneco de Cultura.
- Foucher, M. (2007). *L'obsession des frontières*. Paris: Ed. Perrin.
- Groupe Frontière. (2004). *La frontière, un objet spatial en mutation*. Espaces Temps, [En ligne]. <http://www.espacestems.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation/> (page consultée le 27 avril 2016)
- Guild, E., & Bigo, D. (2003). Schengen et la politique des visas. *Cultures & Conflits n°49*, p. 5-21.
- Instituto Nacional de Estadísticas. (2012). *Caracterización estadística de la República de Guatemala*. Instituto de Estadísticas Guatemala, [En ligne].

- <http://www.ine.gob.gt/index.php/estadisticas/caracterizacion-estadistica> (page consultée le 27 avril 2016)
- Instituto Nacional de Estadística y Geografía. (2010). *XIII Censo de Población y Vivienda: Tabulados del Cuestionario Básico*. Instituto Nacional de Geografía y Estadística en México, [En ligne].
<http://www3.inegi.org.mx/sistemas/TabuladosBasicos/Default.aspx?c=27302>
(page consultée le 27 avril 2016)
- Instituto Nacional de Migración. (2006). *Flujo de entradas de extranjeros por la frontera sur terrestre de México registradas por el Instituto Nacional de Migración*. México: Centro de Estudios Migratorios INM.
- Instituto Nacional de Migración. (2011). *Migración centroamericana de tránsito irregular por México. Estimaciones y características generales*. OXFAM México, [En ligne].
http://www.oxfammexico.org/wp-content/uploads/2013/06/APUNTES_N1_Jul2011.pdf (page consultée le 27 avril 2016)
- Jonas Bodenheimer, S., Castillo, M. Á., Lattes, A., & Santibáñez, J. (2000). *Seguridad nacional estadounidense vs. Bienestar regional como la base para una política migratoria: reflexiones sobre el caso de los inmigrantes y refugiados centroamericanos*. México: Plaza y Valdés.
- La Jornada. (15 de noviembre de 2004). *Terribles Fronteras*. Periódico La Jornada, [En ligne]. <http://www.jornada.unam.mx/2004/11/15/oja91-fronteras.html> (page consultée le 27 avril 2016)
- Le Texier, E. (2010). Mexique/États-Unis: de la frontière intelligente au mur intérieur. *Politique étrangère*, p. 757-766.
- Martínez Velasco, G. (1994). *Plantaciones, trabajo guatemalteco y política migratoria en la Frontera Sur de México*. Ocozocuaula de Espinosa: Instituto Chiapaneco de Cultura.
- Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review*, vol. 19, n°3, p. 431-466.
- Migration Policy Institute. (2013). *Central American Immigrants in the United States*. Obtenido de <http://www.migrationpolicy.org/article/central-american-immigrants-united-states-1> (page consultée le 27 avril 2016)
- Migreurop. (2006). *Le livre noir de Ceuta et Melilla*. Réseau Migreurop, [En ligne]. http://www.migreurop.org/IMG/pdf/livre_noir_ceuta_et_melilla.pdf
(page consultée le 27 avril 2016)

- Migreurop. (2011). *Aux bords de l'Europe. L'externalisation des contrôles migratoires*. Réseau Migreurop, [En ligne]. <http://www.migreurop.org/IMG/pdf/Migreurop-rapportoct2011.pdf> (page consultée le 27 avril 2016)
- Novosseloff, A., & Neisse, F. (2011). *Muros entre los hombres*. Bogotá: COLEF; Red Alma Mater.
- Organización Internacional para las Migraciones. (2014). *Hechos y cifras (2014)*. Organización Internacional para las Migraciones, [En ligne]. <http://oim.org.mx/hechos-y-cifras-2> (page consultée le 27 avril 2016)
- Periódico Diagonal. (15 de marzo de 2016). *Boaventura de Sousa: "Sin el colonialismo no se podría entender la crisis de los refugiados"*. Periódico Diagonal, [En ligne]. <https://www.diagonalperiodico.net/panorama/29702-boaventura-sousa-sin-colonialismo-no-se-podria-entender-la-crisis-refugiados.html> (page consultée le 27 avril 2016)
- Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo. (2012). *El Índice de Desarrollo Humano en México: cambios metodológicos e información para las entidades federativas*. México: Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo.
- Portes, A. (2008). La barrera hacia ningún lugar: el caso del programa bilateral de administración de la mano de obra. *Migración y Desarrollo*, nº10, p. 195-204.
- Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo. (2007). *Informe estadístico de la violencia en Guatemala*. World Health Organization, [En ligne]. http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/national_activities/informe_estadistico_violencia_guatemala.pdf (page consultée le 27 avril 2016)
- Programa Estado de la Nación. (2011). *Informe Estado de la Región*. Inter-American Development Bank, [En ligne]. <http://www10.iadb.org/intal/intalcdi/PE/2011/09367.pdf> (page consultée le 27 avril 2016)
- Sandoval, J. M. (2002). El Plan Puebla-Panamá como regulador de la migración laboral mesoamericana. En A. Batra (coord.), *Mesoamérica, los ríos profundos. Alternativas plebeyas al Plan Puebla-Panamá* (p. 215-268). México: Instituto Maya, El Atajo Ediciones, Ediciones Casa Juan Pablos, Unión Nacional de Organizaciones Regionales Campesinas Autónomas.
- Secretaría de Gobernación. (2016). *Boletines estadísticos*. Unidad de Política Migratoria, [En ligne]. http://www.politicamigratoria.gob.mx/es_mx/SEGOB/Boletines_Estadisticos (page consultée le 27 avril 2016)

- Secretaría de Relaciones Exteriores (2012). *Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte*. Secretaría de Relaciones Exteriores, México, [En ligne]. <http://www.sre.gob.mx/eventos/aspan/faqs.htm> (page consultée le 27 avril 2016)
- Silva-Herzog Márquez, J. (1999). La corrupción y el liberalismo del favor. *Isonomía : Revista de Teoría y Filosofía del Derecho*, no 10, 41-50.
- Sin Fronteras. (2014). *Programa Frontera Sur: reflejo de una política migratoria desarticulada*. Sin Fronteras, [En ligne]. <http://www.sinfronteras.org.mx/attachments/plan-frontera-sur-GTPM.pdf> (page consultée le 27 avril 2016)
- Transparency International. (2014). *Corruption Perceptions Index 2014*. Transparency International [En ligne]. <https://www.transparency.org/whatwedo/publication/cpi2014> (page consultée le 27 avril 2016)
- U.S. Customs and Border Protection. (2015). *Border Patrol Agent Staffing by Fiscal Year*. U.S. Customs and Border Protection, [En ligne]. <https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Staffing%20FY1992-FY2015.pdf> (page consultée le 27 avril 2016)
- Villafuerte Solís, D. (2004). *La frontera sur de México. Del TLC México-Centroamérica al Plan Puebla-Panamá*. México D.F.: UNAM; Plaza y Valdés; Daniel Villafuerte Solís.
- Villafuerte Solís, D., & García Aguilar, M. d. (2015). Crisis del sistema migratorio y seguridad en las fronteras norte y sur de México. *Revista Interdisciplinaria da Mobilidade Humana*, nº44, p. 83-98.
- Wallerstein, I. (2005). *La crisis estructural del capitalismo*. México D.F.: CIDECI - Ed. Contrahistorias.
- Washington Office on Latin America. (2015). *El control aumentado en la frontera sur de México: Una actualización sobre la seguridad, la migración y el apoyo de EE.UU.* The Washington Office on Latin America, [En ligne]. http://www.wola.org/files/WOLA_Control_aumentado_en_la_frontera_sur_de_México_Nov2015.pdf (page consultée le 27 avril 2016)
- Wikileaks. (2004). *Guatemala/México border issues, Staffdel Meacham*. Public Library of US Diplomacy, [En ligne]. https://wikileaks.org/plusd/cables/04GUATEMALA3270_a.html (page consultée le 27 avril 2016)
- Wikileaks. (2010). *Mexico: Tapachula arms conference focuses on southern border problems*. Public Library of US Diplomacy, [En ligne].

https://wikileaks.org/plusd/cables/10MEXICO77_a.html (page consultée le 27 avril 2016)